

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 18 Février 2022

Présents : Pascale MONAT, Isabelle LUGNE, Christian GEORGES, Louis CANUT, Christine CANUT, Gérard SAVATIER, Hubert PONCET, Bernard GARDETTE.

Absents excusés : Patrice PERRET, Sylvie VITRANT

Secrétaire de séance : Isabelle LUGNE

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance selon l'ordre du jour adressé le 14 février 2022 par voie électronique.

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 21 janvier 2022,

- 1 – Plan de formation 2022-2024
- 2 – Débat sur la protection sociale complémentaire des agents
- 3 – Chèque de Groupama de 750€ Subvention Défibrillateur,
- 4 – Contrat Dominique BARTHOLLET
- 5 – Préparation du Budget
- 6 - Questions diverses

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 21 janvier 2022

Il est approuvé à l'unanimité.

Une délibération concernant une convention dans le cadre de la restauration de la Trame verte et bleue (TVB) est ajoutée à l'ordre du jour :

Approuvée à l'unanimité

1 – Plan de formation 2022-2024 :

Mme le Maire explique que le CNFPT propose un plan de formation pour 2022-2024. Elle explique les différentes formations que les agents peuvent effectuer. La secrétaire organise prochainement une formation avec les secrétaires du secteur concernant la gestion du cimetière. La CCPU s'est engagée pour organiser une formation par an pour les agents du territoire.

2 – Débat sur la protection sociale complémentaire des agents :

Les élus discutent de la protection complémentaire des agents et prendront une décision suivant les tarifs qui seront proposés.

* En terme de **prévoyance**, au moins 20% de prise en charge du montant de référence (et non de la cotisation à payer) **au plus tard la 1^{er} janvier 2025.**

* En terme de **santé**, au moins 50% de prise en charge du montant de référence (et non de la cotisation à payer) **au plus tard au 1^{er} janvier 2026.**

3 – Chèque de Groupama de 750€ Subvention Défibrillateur :

Une demande d'aide pour l'achat d'un défibrillateur avait été faite auprès de GROUPAMA. Un chèque de 750€ a été envoyé concernant cette demande. Le conseil doit apporter son approbation pour encaisser le chèque. Accepté à l'unanimité.

4 – Contrat Dominique BARTHOLLET :

Mme le Maire explique que le contrat de l'agent en contrat PEC arrive à son terme le 22 février. Il est question de savoir si le contrat doit être renouvelé. Après concertation il est décidé de renouveler le contrat pour une durée de 6 mois dans les conditions actuelles de prise en charge par l'Etat.

5 – Préparation du Budget:

Mme le Maire indique qu'il est important de demander des devis afin d'établir le budget :

- Le fleurissement,
- L'archivage,
- Les différents investissements....

Certains devis sont en cours d'élaboration.

Mme le Maire explique l'analyse financière effectuée par Mme DIAS. Quelques chiffres :
Notre endettement maximal est de 184 000 € avec un fond de roulement de 293 000 €.

Concernant le projet de la boulangerie de 325 000€, d'après l'analyse, il serait bon de faire un emprunt de 100 000€ mais seulement à partir de 2023 quand les travaux auront débuté.

6 – Questions diverses :

* Cultures diversifiées :

Programme cultures diversifiées :

Le SMMM et la Fédération Départementale des chasseurs se mobilisent dans le cadre du contrat Vert et Bleu Roannais, pour que les animaux puissent passer dans un corridor. Le cahier des charges du contrat dans le cadre de l'action ETU1.5 « valoriser les milieux ouverts, mise en place d'un programme de cultures diversifiées », consiste à semer des graines messicoles et mellifères fournies par la Fédération Départementale des chasseurs de la Loire.

Considérant que le terrain communal près de la station d'épuration en friches répondrait aux critères d'éligibilité, le conseil autorise Mme le Maire à signer cette convention.

* Projet Boulangerie :

Mme le Maire explique les différentes subventions qui vont être demandées. Il sera proposé à l'association « Ma P'tite Boutique » de formaliser son projet lorsque la surface commerciale permettra d'avoir plus de produits. En effet, il est nécessaire déjà de prendre contact avec les fournisseurs locaux pour développer le marché du jeudi soir et la revente de produits locaux dans la nouvelle Petite Boutique. Des contacts sont à prendre rapidement...

* **Opération Loire Nature Propre** présentée par Gérard aura lieu le **5 mars 2022**. Les chasseurs s'engagent, ce même jour, à défricher un passage piétonnier à Mons, pour poursuivre le cheminement après la chapelle.

Le 12 mars à 9h00 : Journée prévention « Les gestes qui sauvent ». Vingt personnes sont inscrites.

Le SIEL propose de remplacer les ampoules de l'éclairage par des LEDS. Louis et Gérard présentent la proposition...Le devis s'élève à 14 000€, le reste à charge est de 6 000€ pour la commune. Cette proposition sera étudiée dans le cadre du budget 2022.

Le prévisionnel concernant l'enfouissement des réseaux sur la parcelle communale à l'entrée du bourg (côté Marpa) était de 20 392€ et le réel est finalement de 18 465.67€.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21h00.

Madame la Maire
Pascale MONAT

Le secrétaire de séance
Isabelle LUGNE

